

## MANAA

### MISE A NIVEAU DES ARTS APPLIQUES

FORMATION / MANAA

## LA FORMATION

Cette formation de Mise à Niveau des Arts Appliqués prépare en un an à l'entrée dans des sections de BTS des arts appliqués.

L'enseignement porte essentiellement sur la formation du « designer » et comprend les domaines suivants :

- la création d'objets réalisés en série : le design de produit,
- les échanges d'informations dans les domaines visuels et audiovisuels : le design de communication,
- l'aménagement des espaces individuels et publics : le design d'environnement.

### NOUS CONTACTER

4, rue Docteur Brillaud  
CS 60049  
79301 BRESSUIRE CEDEX

**Tél.** 05 49 65 21 33

**fax :** 05 49 65 87 34

**E-mail :** lycee.stjoseph.  
bressuire@ac-poitiers.fr

**Site internet :** [www.saintjo.org](http://www.saintjo.org)

# L' ADMISSION

- **Peuvent être admis sur examen du dossier scolaire :**

- les élèves titulaires du Baccalauréat Général (L, ES, S),
- les élèves titulaires du Baccalauréat Technologique (STMG, STL, STI à l'exception des bacheliers STD2A),
- les élèves titulaires d'un Brevet de Technicien,
- les élèves titulaires d'un Baccalauréat Professionnel de la spécialité.

- **La procédure d'inscription et d'admission :**

L'inscription se fait par la procédure « Post-bac » en se connectant sur le site <http://www.admission-postbac.fr> du 20 janvier au 20 mars. A l'issue de l'inscription sur Internet, un envoi de dossier de candidature se fait, en respectant les dates précisées sur le site, accompagné des pièces demandées (fiches pédagogiques, bulletins trimestriels et d'un dossier de motivation).

Ce dossier de motivation doit être composé :

- d'une lettre de motivation manuscrite sur laquelle sont précisées les raisons du choix du candidat pour les filières Arts Appliqués, le champ d'activité professionnelle envisagé, et les différents moyens que le candidat s'est donné pour favoriser une culture artistique (ateliers de pratique artistique, stages, vie associative...),
- de travaux artistiques (arts plastiques, design, architecture, autres...)

- **Les étudiants des classes de Section de Techniciens Supérieurs peuvent bénéficier de :**

- L'ensemble des **prestations du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) et tout particulièrement du **régime de Sécurité Sociale**.
- La **Bourse d'Enseignement Supérieur** (sous condition de ressources). Informations auprès du CROUS de votre académie ou auprès de votre établissement scolaire d'origine.

# LES HORAIRES

| LES MATIÈRES                                  | Horaires  |
|---|-----------|
| Expression écrite et orale                    | 2         |
| Langue Vivante Anglais                        | 2         |
| Sciences (Mathématiques - Sciences Physiques) | 2         |
| Expression Plastique                          | 10        |
| Arts Techniques et Civilisations              | 3         |
| Composition d'Arts Appliqués et Technologique | 8         |
| Travaux Pratiques d'Arts Appliqués            | 3         |
| Modes Conventionnels de Représentation        | 3         |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>33</b> |

# ET APRÈS

**Cette formation permet de postuler pour des :**

- sections de techniciens supérieurs (BTS) du domaine des Arts Appliqués (design de produits, design de communication, design de mode, design de l'espace...)
- diplômes des Métiers d'Arts (arts du décor architectural, arts de l'habitat, arts graphiques, costumier du spectacle...)